



Stiftung zur Förderung der Weiterbildung in Hausarztmedizin
Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille
Fondazione per la Promozione della Formazione in Medicina di Famiglia

Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille: Rapport annuel 2010

Généralités

Après la reprise en 2009 du programme « Formation postgraduée dans les cabinets de médecine de premier recours » (en bref « Programme d'assistantat au cabinet ») et des cours pour maîtres de stage du Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR), la Fondation FMF a poursuivi ces missions avec succès. L'année 2010 a en outre été marquée par des renouvellements au niveau du conseil de fondation et par de nouveaux développements dans la stratégie de la Fondation FMF:

Le Dr Max Giger, représentant de la FMH et président de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) a quitté le conseil de fondation à la fin du mois de mai. La FMH, en tant qu'organisation cofondatrice, a délégué le Dr Werner Bauer (nouveau président de l'ISFM) au conseil de fondation. Le conseil de fondation a d'autre part été élargi avec l'arrivée du Dr Christian Häuptle (spécialiste en médecine générale et médecin-chef de la Médecine de famille de l'hôpital cantonal de St Gall), qui s'occupe au quotidien, dans le cadre de son activité à l'hôpital cantonal de St Gall, des questions pratiques de la formation postgraduée en médecine de famille.

Le conseil de fondation a décidé, dans sa nouvelle composition, de se charger de certaines tâches supplémentaires, dont le CMPR souhaitait se décharger dans le contexte de sa propre restructuration. Il s'agit des séminaires pour les maîtres de stage du programme d'assistantat au cabinet, qui est organisé chaque année, depuis 1998, aux bords du Lac de Biemme, ainsi que les cours de gestion au cabinet destinés aux futurs médecins de famille instaurés en 2004.

La direction de la Fondation FMF a consacré ses efforts au programme d'assistantat au cabinet en cours et à l'organisation des cours pour maîtres de stage, ainsi qu'à l'élaboration du nouveau site Internet www.whm-fmf.ch ou www.praxisassistentz.ch. L'objectif était de donner un aperçu complet de son propre programme d'assistantat au cabinet d'une part et d'une série de projets et de programmes cantonaux d'autre part. Le résultat de ce travail titanesque a été mis en ligne en langue allemande et la version francophone suivra en 2011.



Conseil de fondation

Le conseil de fondation s'est réuni à trois reprises en 2010. La première séance était consacrée à l'élaboration de la stratégie de la Fondation FMF pour l'avenir, une stratégie déjà partiellement mise en œuvre durant la même année. Les décisions suivantes ont été prises à cette occasion:

- Elargissement du conseil de fondation: le Dr Christian Häuptle, responsable du cursus de formation postgraduée en médecine de famille du canton de St Gall, a été élu à l'unanimité au conseil de fondation à la fin de l'année.
- Etroite collaboration avec la CDS (Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé), pour la promotion commune des projets cantonaux d'assistantat au cabinet. Depuis la fin de l'année, la Dresse Ewa Mariéthoz (secrétariat central de la CDS, cheffe de projet pour les soins médicaux de base) est ainsi invitée aux séances du conseil de fondation en qualité d'auditrice (sans droit de vote).
- Publication des informations de la Fondation FMF (rapports annuels et points essentiels des procès-verbaux des séances du conseil de fondation) dans l'organe officiel des sociétés de médecine de premier recours « PrimaryCare » (en allemand et en français).
- Soutien administratif aux programmes d'assistantat au cabinet subventionnés par les cantons contre dédommagement (Frs. 300.- par mois d'assistantat au cabinet à 100% et Frs. 150.- par mois de prolongation à 100%).
- Reprise et organisation des cours de gestion au cabinet du CMPR. Chaque année sont mis sur pieds à l'intention des futurs médecins de premier recours quatre cours d'un jour en langue allemande, consacrés aux thèmes suivants : « Autogestion – me gérer moi-même, mais comment... », « Conduite du personnel, formation postgraduée, réseau, réseau de médecins », « Gestion du cabinet: formes et organisation des cabinets » et « Management du cabinet : aspects économiques au sein du cabinet médical ». Ces cours devraient être proposés dès le milieu de l'année 2011 sous la responsabilité de la Fondation FMF.
- Reprise et organisation du séminaire annuel aux bords du Lac de Biemme du CMPR à partir de 2012. Ce séminaire a pour objectif de mettre en réseau les jeunes médecins de famille et de mettre sur pieds une formation postgraduée en médecine de famille. Au-delà des événements de formations postgraduée et continue à l'intention des médecins-assistants, cet événement donne aussi l'occasion aux maîtres de stage de se retrouver pour rafraîchir et élargir leurs compétences en matière de coaching d'assistants au cabinet.
- Soutien administratif à certains projets pilotes pour l'optimisation de la formation postgraduée dans les cabinets de médecine de famille lorsqu'il existe un budget en bonne et due forme pour les projets en question (par ex. reprise d'une activité des femmes médecins après une pause bébé).

Il s'est avéré à la fin de l'année que le budget alloué au programme d'assistantat au cabinet n'avait pas été épuisé. Ceci était dû aux programmes cantonaux, qui se mettent peu à peu en place: après les recommandations de la CDS de 2006, qui incitaient à la création d'au moins 160 places d'assistantats au cabinet de 6 mois à



100% financées par les cantons, 60 premiers postes étaient proposés par ces derniers en 2007 pour atteindre quelques 110 postes en 2010.

Comme le salaire d'assistant, fixé il y a une bonne dizaine d'années en tenant compte des moyens très limités de notre programme, est de moins en moins réaliste, le conseil de fondation a décidé de compléter la formule avec un salaire mensuel de Frs. 5'850.- par l'option d'un salaire plus élevé de Frs. 6'338.- (valable pour les assistanats au cabinet commençant en juillet 2011). Le cofinancement de ce salaire d'assistant (y compris la part aux charges sociales de l'employeur) se monte à 50% dans les deux variantes. Pour ne pas mettre en péril l'assise financière du programme, le conseil de fondation a dû se résoudre à renoncer à une mise à niveau dans le fond souhaitable aux salaires versés dans le cadre des programmes cantonaux, correspondant en règle générale, à juste titre, aux salaires perçus en stages hospitaliers.

Sur le plan politique, la Fondation FMF n'est pas non plus restée inactive: le « Dialogue de la politique nationale de la santé » (PNS), la plate-forme permanente de la confédération et des cantons pour la discussion sur les thèmes et les missions de politique de santé, a chargé l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la CDS de mettre sur pieds et de gérer une plate-forme « Avenir de la formation médicale ». Avec pour motif le fait que la formation médicale postgraduée est de plus en plus mise sous pression en raison d'un manque de coordination entre les différents niveaux de formation, les nouveaux modèles de collaboration interprofessionnelle, la pression sur les coûts et la transparence de ceux-ci. De nombreuses organisations ont été invitées à collaborer à ce projet, mais aucun représentant de la médecine de famille. Cette nouvelle plate-forme « Avenir de la formation médicale » a été lancée en septembre. Conformément au dialogue PNS, le financement de la formation médicale postgraduée a été défini comme l'un des thèmes clés.

Dans l'optique du lancement de la plate-forme, la Fondation FMF et le « Cursus Romand de Médecine Générale » ont écrit une lettre commune au directeur de l'OFSP. Cette lettre demande que le projet de nouvelle réglementation sur le financement de la formation médicale postgraduée soit l'occasion de définir une rémunération des places de formation postgraduée dans les cabinets de médecine de famille équivalente à celle accordée en milieu hospitalier. Elle soulignait l'importance cruciale pour les futurs médecins de famille d'une phase de formation postgraduée dans l'environnement même du cabinet. Le directeur de l'OFSP a répondu que les souhaits de la Fondation FMF pouvaient être intégrés par les deux organisations fondatrices FMH et ASMAC dans la plate-forme « Avenir de la formation médicale ». Les résultats des différents groupes de travail de la plate-forme sont attendus au printemps 2011.

Direction

Au-delà des tâches journalières (programme d'assistanat au cabinet, cours pour maîtres de stage), les collaboratrices de la direction ont surtout été occupées par la mise en place du nouveau site Internet www.whm-fmf.ch ou www.praxisassistenzenz.ch: le but du site, qui consistait à donner un aperçu global du



programme de la Fondation FMF au niveau suisse et à présenter les nombreux projets cantonaux d'assistantat au cabinet a été définitivement atteint en novembre. Les collaboratrices avaient précédemment été formées pour qu'elles soient en mesure de gérer elles-mêmes la page Internet. La version en langue française du site sera mise en ligne en 2011.

L'évaluation statistique du programme d'assistantat au cabinet à partir de juillet 1998 a été un autre grand chantier. Le nombre et la durée des stages d'assistantats au cabinet, ainsi que la suite de la carrière des assistants à l'issue de leur stage ont été examinés. Les résultats de ce travail seront publiés en 2011.

Bernhard Rindlisbacher, conseiller de la Fondation FMF, a mis en application le souhait exprimé par de nombreux médecins-assistants du programme de pouvoir disposer d'un forum d'échanges : le nouveau forum public « Médecins de famille en formation » (un espace réservé du forum de médecine de famille) est spécialement destiné aux médecins-assistants et aux maîtres de stage avec un accent mis sur l'assistantat au cabinet, mais aussi sur des thèmes concernant la formation postgraduée en général (<http://www.forum-hausarztmedizin.ch/bb/viewforum.php?f=55>). Il s'est chargé de la modération du forum et a poursuivi, sur mandat de la Fondation FMF, son activité de conseiller dans le cadre des projets cantonaux d'assistantat au cabinet en collaboration avec la directrice.

Programme d'assistantat au cabinet (formation postgraduée dans les cabinets de médecine de famille)

La Fondation FMF offre d'une part le cofinancement de stages d'assistantat au cabinet dans le cadre de son propre programme suisse. Les assistantats au cabinet peuvent d'autre part être soutenu administrativement par la Fondation FMF même si les critères d'admission dans le programme ne sont pas remplis par l'assistant ou le maître de stage, mais que le maître de stage supporte l'entier des coûts du salaire (préparation des contrats, organisation du paquet d'assurances, versements des salaires, etc.). La Fondation FMF offre également aux programmes cantonaux de se charger du déroulement des tâches administratives liées aux assistantats au cabinet. Comme les années précédentes, le programme bernois et le projet pilote zurichois d'assistantat au cabinet ont ainsi fait appel en 2010 à ce service.

Le nombre total des assistantats ayant passé par le programme de la Fondation FMF (total, signifie avec et sans cofinancement par la Fondation FMF) a reculé de 50 en 2009 à 44 en 2010; comme le nombre total de mois d'assistantat (en équivalents de postes à 100%), qui a passé de 320 mois en 2009 à 261 mois en 2010. Cette diminution globale est surtout due à la fin du projet pilote zurichois, qui avait été géré par la Fondation FMF. Ce projet pilote a d'ailleurs été remplacé par le cursus de 2 ans, qui est désormais géré par l'hôpital universitaire de Zurich. Les assistantats ayant uniquement passé par la Fondation FMF pour les travaux administratifs et le nombre de mois sans cofinancement ont ainsi nettement diminué en 2010 (2009: 21 assistantats ou 163 mois, 2010: 16 assistantats ou 129 mois).



Le nombre de stages d'assistantats cofinancés par la Fondation FMF est certes resté au niveau de l'année précédente (2009: 29, 2010: 28), mais il tend à diminuer depuis 2008 (36). Le nombre de mois d'assistantat cofinancés a diminué dans le même ordre d'idées (2008: 190, 2009: 157, 2010: 132): cette évolution s'explique surtout par l'arrivée des programmes cantonaux, qui ont commencé à prendre pied au cours des dernières années. En 2010, trois demandes d'assistantat au cabinet ont par exemple pu être transférées de la Fondation FMF au programme bernois, une au programme valaisan et une autre au programme fribourgeois.

Comme on l'observe depuis des années, la proportion des femmes dans le programme d'assistantat au cabinet a également dépassé celle des hommes en 2010 (avec ou sans cofinancement par la Fondation FMF): 25 assistantes ont démarré en 2010 un stage au cabinet dans le cadre du programme contre 19 assistants. La durée moyenne des stages au cabinet a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (2009: 5.54) avec 5.15 mois (en équivalents à 100%).

La distribution dans les cantons des stages cofinancés par le programme d'assistantat au cabinet montre que depuis le début du programme, en juillet 1998, ce sont essentiellement des maîtres de stage du canton de Zurich qui ont pu profiter du programme de la Fondation FMF (113 des 406 places d'assistantats au cabinet cofinancés à ce jour), suivis des maîtres de stage du canton de Berne (67 sur 406). Après que ces deux cantons eurent lancé leurs propres projets (Zurich en 2007 et Berne en 2008), les demandes émanant de ces deux cantons ont commencé à diminuer. Le nombre de places de stages ne répondant cependant pas aux besoins dans ces cantons, la majorité des 28 places d'assistantat au cabinet cofinancées en 2010 ont tout de même concerné le canton de Zurich (10), suivi des cantons de Berne (5) et de Thurgovie (4). La Fondation FMF a cofinancé 2 places respectivement dans les cantons de Lucerne et de Vaud et un stage dans les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Grisons, Nidwald et Tessin.

Dans le programme FMF d'assistantat au cabinet, les frais de salaire des assistants sont cofinancés jusqu'à 6 mois à hauteur de 50% (y compris la part de l'employeur aux assurances sociales). En 2010, le salaire brut cofinancé était de Frs. 5'850 par mois pour un poste à 100%.

L'implantation progressive des programmes cantonaux ces dernières années et le soulagement du budget du programme FMF que cela suppose a incité à la fin 2010 le conseil de fondation de proposer une option salariale supplémentaire pour les assistants avec Frs. 6'338.- par mois. Avec le salaire de Frs. 5'850.- versé jusqu'ici, les assistants recevaient un complément d'un tiers en cas de remplacement (sans supervision directe par le maître de stage). Dans l'option comportant un salaire plus élevé, les remplacements éventuels sont compris. Le seuil de Frs. 6'337.50 comportant le nombre maximal de jours de remplacement, soit 25% de la durée de stage totale, est en effet dépassé.

Les maîtres de stage paient aussi souvent à leurs assistants des salaires plus élevés que celui prévu par le programme FMF, probablement sous la pression des programmes cantonaux où les assistants perçoivent en règle générale des salaires



équivalents à ceux versés par les hôpitaux. Avec le cofinancement à hauteur de 50% des salaires plus élevés de Frs. 6'338.- (plus la part de l'employeur aux assurances sociales), il est maintenant possible de décharger quelque peu ces maîtres de stages.

Cours pour maîtres de stage

En 2010, 5 cours ont été organisés comme l'année précédente (dont à nouveaux un cours cantonal en Suisse orientale). 83 médecins de Suisse alémanique (76 l'année précédente) et 17 (7 l'année précédente) médecins romands ont participé à nos cours.

Après une forte augmentation de 50% du nombre des participants en 2007, nous avons observé une stabilisation pendant deux ans. Une légère augmentation des besoins se fait actuellement sentir, un phénomène qui pourrait être lié à l'introduction du nouveau programme de formation postgraduée de médecine interne générale (MIG) en 2011: le programme MIG rend en effet maintenant aussi obligatoire pour les internistes la participation à ce cours en vue de la reconnaissance de la fonction de maître de stage par la FMH, en l'absence d'une période d'au moins deux ans en tant que chef de clinique, de médecin adjoint ou de médecin-chef sur un site reconnu pour la formation postgraduée. Comme le programme du cours est fortement axé sur les problèmes qui se posent concrètement au cabinet, on ne recommandera jamais assez une participation à ce cours, même après une activité de médecin-cadre dans un hôpital.

Depuis 1998, 36 cours ont été proposés en Suisse alémanique et, depuis 2005, 7 en Suisse romande, dans le cadre du programme suisse d'assistantat au cabinet. A fin 2010, 730 maîtres de stage avaient été formés, 633 participants de langue allemande et 97 de langue française. 478 participants aux cours étaient des généralistes, 158 des internistes et 83 des pédiatres. 11 participants étaient porteurs d'un autre titre de spécialiste ou de formation postgraduée (notamment 9 médecins praticiens).

Perspectives

Le conseil de fondation a décidé cette année d'étendre les activités de la Fondation FMF. Cette extension devrait être implémentée dans le courant de l'année à venir, à commencer par la reprise, à la mi-2011, des cours de gestion au cabinet médical du CMPR destinés aux futurs médecins de famille.

La Fondation FMF attache une grande importance à l'étroite collaboration avec la CDS et les programmes cantonaux d'assistantat au cabinet: il est prévu avec la CDS et le « Coursus Romand de Médecine Générale » d'organiser en automne 2011 une réunion des programmes cantonaux d'assistantat au cabinet pour favoriser les échanges d'informations entre ces différents acteurs.



Si les finances le permettent, il est également prévu d'apporter un soutien à d'autres projets visant une optimisation de la formation postgraduée en médecine de famille.

Enfin, autre événement important, la version francophone de notre site www.-whm-fmf.ch devrait être mis en ligne en 2011.

Remerciements

La seconde année de la Fondation FMF a été marquée par une profusion de nouvelles idées et différentes décisions importantes pour l'avenir de la part des membres du conseil de fondation Oliver Adam, Werner Bauer, Max Giger, Christian Häuptle, Marc Müller, Jürg Pfisterer et Urs Sieber. Nous tenons à leur présenter nos plus sincères remerciements pour leur formidable engagement. Nous remercions également les organisations fondatrices SSMG, SSMI, SSP, CMPR, FMH et AS-MAC pour leur confiance et leur fidèle soutien.

Nous adressons un merci tout-à-fait spécial, pour leur excellente collaboration au service de la médecine de famille, à la CDS et à sa représentante, Ewa Mariéthoz, qui assiste désormais aux séances du conseil de fondation en qualité d'auditrice. Nous nous réjouissons d'avance de pouvoir cueillir bientôt les premiers fruits de cette collaboration.

Nous remercions aussi tout particulièrement les collaboratrices de la direction, Jacqueline Bähler Saxenhofer et Franziska Kohler, ainsi que le conseiller de la Fondation FMF, Bernhard Rindlisbacher: ils forment la colonne vertébrale de la Fondation FMF, qui permet de soutenir et d'implémenter toutes les nouvelles initiatives!

Et merci aux (co-)responsables des cours pour maîtres de stage, Daniel Ackermann, Elisabeth Bandi-Ott, Urs Glenck, Thomas Bischoff, Bruce Brinkley et Johanna Sommer pour leur engagement spontané. Leur travail renforce encore notre motivation pour doter la médecine de famille de maîtres de stage bien formés et lui donner l'assise dont elle a besoin!

Mai 2011

Marina Carobbio Guscetti, présidente du conseil de fondation
Manolya von Erlach, directrice